



*L'Assemblée générale du SNFOLC 59 s'est réunie
vendredi 7 février 2025 en présence d'une soixantaine
d'adhérents.*

Elle appelle à un rassemblement unitaire

devant le rectorat de Lille le 5 mars 2025

pour exiger l'annulation du retrait des moyens et la création des postes nécessaires.

Le budget austéritaire imposé par le 27^{ème} 49.3. du parti présidentiel ampute de 53 milliards les dépenses publiques. L'AG dénonce les effets de cette politique d'austérité dans l'EN, qui poursuit les suppressions de postes dans notre académie : 127 emplois dans le 1^{er} degré, 106 dans les collèges et Segpa, 69 dans les LGT et le Post bac, 8 dans les EREA ; auxquels s'ajoutent la suppression de 7 postes administratifs et d'un poste de personnel de direction. **L'AG se félicite du vote unanime contre cette répartition des moyens d'enseignement dans notre académie.** Les chiffres des « taux d'encadrement » dont se targue le rectorat ne sauraient masquer la réalité quotidienne que nous vivons dans nos classes : la détérioration continue et insupportable de nos conditions de travail, y compris en termes d'effectifs d'élèves dans nos services. Alors que près de 400 postes de PLP n'ont pas été pourvus dans notre académie l'an passé, nous ne comprenons pas la décision de créer 124 postes en LP, au détriment des LGT et des collèges.

Nous nous opposons à la reprise du démantèlement des segpa et erea de notre académie par la suppression de 28 postes, qui va mettre en difficultés les équipes, et les élèves, parmi les plus fragiles du système scolaire. Nous savons que les modifications des critères d'orientation en segpa ont contribué depuis des années à vider ces structures de leurs élèves. La mise en place des classes de segpa dites « inclusives » n'aura été que le prélude à leur suppression. « L'inclusion » est le prête-nom de la destruction de l'enseignement spécialisé. **Nous appelons tous les personnels à se mobiliser en défense de l'enseignement spécialisé : nous sommes tous concernés !**

Nous refusons à ce titre la mise en place de « l'acte II de l'école inclusive » qui programme l'externalisation des ESMS, et l'instauration des PAS dont le but est de faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap (en retirant aux MDPH. la compétence de notifier les heures d'accompagnement) Il s'agit ainsi d'amplifier les économies budgétaires sur le dos des plus fragiles. La soi-disant création de 2000 postes d'AESH, n'est qu'un effet d'annonce. Sans un vrai statut, ni un vrai salaire, ces postes ne trouveront pas preneurs ! Alors que ces personnels sont indispensables pour accompagner dignement les élèves en situation de handicap. Nous attendons plus de CPE et d'AED pour encadrer et apaiser la vie scolaire de nos établissements ! Il nous faut des médecins scolaires, des infirmiers scolaires, des assistants sociaux, pour garantir un véritable suivi sanitaire et social des enfants qui nous sont confiés.

Nous revendiquons la création des postes d'enseignants à hauteur des besoins réels, pour que la France ne soit plus le pays d'Europe qui entasse le plus ses élèves dans ses classes.

Nous revendiquons la création de postes de personnels administratifs, trop peu nombreux au regard de la diversité de leurs missions et du nombre d'agents à encadrer !

(Nous revendiquons l'instauration d'une médecine de prévention qui réponde strictement aux obligations légales de notre employeur.)

Nous appelons tous les personnels à se mobiliser, par des motions en CA, des demandes d'audience au rectorat, en participant aux rassemblements, grèves et manifestations, locales, départementales ou académiques pour obtenir les postes nécessaires à la rentrée 2025.

L'AG du snfolc59 décide d'appeler tous les personnels à participer à un rassemblement unitaire devant le rectorat le mercredi 5 mars après-midi. L'AG mandate le secrétariat départemental pour proposer aux autres syndicats de l'académie de s'y joindre. Nous exigeons l'annulation du retrait des moyens et la création des postes nécessaires. Nous demanderons à être reçus pour porter cette revendication.

M. Bayrou reconnaît que l'« on n'arrive pas à recruter. » Oui, monsieur le premier ministre, créer des postes, c'est créer les conditions du recrutement ! Mais cela ne suffit pas ! Et vos diktats budgétaires aggravent la crise ! Alors qu'il faut augmenter nos salaires, ouvrir des négociations sur le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (estimé à une augmentation de 31,5 % du traitement de base) vous entérinez un nouveau gel du point d'indice pour 2025. Alors que notre employeur est incapable de respecter ses obligations légales en termes de médecine de prévention au travail, nous sommes sanctionnés financièrement si nous tombons malades, par un jour de carence et une baisse de 10 % de notre rémunération.

Et pour recruter des personnels, il faut aussi rendre du sens à nos métiers, ce qui implique d'abroger une série de contre-réformes :

- la loi dite de « transformation de la fonction publique » qui a supprimé le contrôle paritaire sur la carrière des personnels, et celle dite « PPCR » qui a abouti à une évaluation jugée incompréhensible et stressante par les agents.

- la réforme dite « pour une école de la confiance » qui en son article 1, non seulement fait dépendre « l'autorité des personnels » de leur seul « engagement » et de leur dite « exemplarité », mais a essentiellement servi, depuis sa promulgation, à justifier des procédures disciplinaires à leur encontre.

_ les réformes du lycée et du baccalauréat Blanquer qui ont alourdi les journées et les semaines de travail des enseignants comme des élèves, et font peser sur eux une pression insupportable aux évaluations et à l'orientation.

- la réforme dite du « choc des savoirs » dont certaines mesures comme le DNB couperet ou la généralisation des groupes de besoins aux 3ème et aux 4ème sont abandonnées suite au rejet massif et aux mobilisations déterminées des personnels. A ce sujet, nous ne comprenons pas le maintien de ces groupes en 6ème et 5ème à la rentrée prochaine, d'autant que nous pouvons en constater, cette année, quand ils ont été mis en place, les effets pédagogiques délétères, les contraintes impossibles sur les emplois du temps et la ponction inéquitable entre les matières sur la faible marge d'autonomie des collèges.

Nous réitérons notre exigence inconditionnelle d'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne, qui n'est ni amendable, ni négociable. **La confédération FO doit sortir du « conclave » pour en dénoncer le piège!** C'est un projet corporatiste pour réaliser l'association capital-travail.

L'AG du SNFOLC59 soutient les personnels de Mayotte qui sont en grève depuis le 20 janvier et se sont mobilisés le 23 janvier devant le rectorat à Mamoudzou pour protester contre l'organisation de la rentrée alors que les conditions, notamment la sécurisation des établissements, ne sont toujours pas réunies. Avec la FNEC FP-FO, nous considérons que l'Etat est responsable de la situation à Mayotte et qu'au lieu de tenter de diviser et de faire diversion en parlant de « submersion migratoire », il doit répondre aux revendications légitimes des personnels à commencer par la mise à l'abri immédiate des familles et des élèves.

Nous alertons sur les atteintes à l'état de droit dans notre pays. Mercredi 22 janvier, une élève de 14 ans a été arrêtée par les gendarmes dans son collège à Maizières-lès-Metz, pour être expulsée avec sa famille. Une circulaire de 2013, qu'aucun fonctionnaire d'Etat n'est censée ignorer, interdit pourtant ce type d'interventions dans les établissements scolaires. L'école est un droit fondamental, y compris pour les mineurs non accompagnés, dont nous soutenons les mouvements, comme celui du collectif de Bois Blanc à Lille.

Enfin, le SNFOLC59 avec sa confédération refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en guerre et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent, en particulier dans la bande de Gaza où de nombreuses institutions internationales ont dénoncé un génocide perpétré par le gouvernement israélien... **Pain, paix, liberté** sont les mots d'ordre de notre organisation qui affirme la solidarité entre les travailleurs et les peuples du monde entier. A ce titre, nous dénonçons la sanctuarisation du budget de l'armée (413 milliards de 2024 à 2030) en réponse aux exigences du président Trump qui exige des membres de l'Otan une hausse de leur budget à hauteur de 5 % du PIB. La jeunesse de notre pays a d'autres choix que celui « de servir (...) d'apprendre avec les armées et d'en renforcer les rangs » (Président Macron, vœux aux armées du 20 janvier 2025.), pour peu que l'on donne à l'école les moyens de conduire chaque futur citoyen à son « émancipation intégrale. » (Chartes d'Amiens, octobre 1906.)